



*Commission de Surveillance  
du Secteur Financier*

## **AVERTISSEMENT**

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) avertit le public du site Internet <https://bourse-electricite.com> où une entité offre des services de trading et d'investissement en prétendant être réglementée par la CSSF.

La CSSF informe le public qu'une entité dénommée Bourse Electricité lui est inconnue et ne dispose d'aucun agrément pour la prestation de services d'investissement ou d'autres services financiers au ou à partir du Luxembourg.

Luxembourg, le 8 avril 2020